



COMMUNE DE FEUQUIERES-EN-VIMEU

CONTRAT DE LOCATION DES BARNUMS

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Nom de la Société ou de l'Association organisatrice :

Après avoir pris connaissance du règlement ci-joint, sollicite la location :

* du barnum de 9m x 5m

* du barnum de 6m x 5m

**(rayer la mention inutile)*

Pour la date du

Je m'engage à régler les sommes qui me seront réclamées par Monsieur le Trésorier de Feuquières-en-Vimeu.

Bon pour accord

Le Maire

Le.....

Lu et Approuvé

L'utilisateur

Le

Fait en deux exemplaires :

Un exemplaire remis à l'utilisateur

Un exemplaire conservé en Mairie

Pièces à joindre impérativement :

- Chèque de caution de 1500,00€

- Attestation d'assurance du demandeur

Matériel restitué * sans dégradation

**(rayer la mention inutile)*

* avec dégradation

nature de la dégradation :

L'employé chargé de la vérification,

L'utilisateur,

La Mairie de Feuquières-en-Vimeu agissant en tant que responsable de traitement, traite les données à des fins de gestion et de mise à disposition du matériel appartenant à la collectivité. La base légale des traitements est l'exécution contractuelle. Les données ne seront conservées qu'un an à compter de la fin de la mise à disposition de l'équipement et dix ans pour les éléments comptables. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : mairie@feuquieresenvimeu.fr, Place Jean Jaurès 60004 80210 Feuquières-en-Vimeu, 03.22.30.43.39.

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.